

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement de la session régulière du 5 février 2008 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 13 février 2008 à 20h20.**

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette  
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin  
Siège no 4 Monsieur Mario Breton  
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne  
Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale-secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2008-02-33**

Il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvert le numéro 18 autres items :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

3. PROJET DE RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE OUEST : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME QUÉBEC-MUNICIPALITÉ

4. TRANSFERT DE FONDS : POLITIQUE FAMILIALE

**MATÉRIEL – ÉQUIPEMENT - FOURNITURE**

5. CIRCUIT DE COMMUNICATION (PUITS/RÉSERVOIR/HÔTEL DE VILLE) : ACHAT D'ANTENNES

6. VENTE : SYSTÈME INFORMATIQUE USAGÉ

## LOISIRS-TOURISME-SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 7. COMITÉ DES LOISIRS :

- A) BAC DE VIDANGE SUPPLÉMENTAIRE
- B) PUBLICITÉ FÊTE FAMILIALE

### 8. RENCONTRE : MONSIEUR CLAUDE MORIN, DÉPUTÉ

### 9. AUTRES ITEMS

- MISE EN CONFORMITÉ DE L'EAU POTABLE  
ET CONDUITE DE DIX POUCES
  - A) MANUEL D'OPÉRATION
  - B) HONORAIRES SUPPLEMENTAIRES DE  
SURVEILLANCE
- PROJET DE RÉFECTION ET PAVAGE - RANG  
GRAND SHENLEY : DEVIS D'APPEL  
D'OFFRES/SURVEILLANCE DES TRAVAUX
- DEVELOPPEMENT DOMICILIAIRE RUES  
BOUTIN, ENNIS, PELCHAT : PLAN REVISE

### 10. PERIODE DE QUESTIONS

### 11. CLOTURE DE LA SESSION

### **3. PROJET DE RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE OUEST : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME QUÉBEC-MUNICIPALITÉ**

Ce point est remis à un prochain comité de travail.

### **4. TRANSFERT DE FONDS : POLITIQUE FAMILIALE**

**2008-02-34**

**Considérant** que les dépenses relatives à la réalisation de la Politique familiale devaient être engagées au cours de l'année 2007 ;

**Considérant** que le comité famille n'a pu déposer son rapport en 2007 ;

**Considérant** qu'aucun budget ne fut attribué à ce poste pour l'année financière 2008 ;

**En conséquence** il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de transférer deux milles dollars (2 000) du compte 03 620 00 721 vers les comptes suivants :

- 02 500 00 151	800 \$
- 02 500 00 220	50 \$
- 02 500 00 230	15 \$
- 02 500 00 240	50 \$
- 02 500 00 494	1 035 \$

**5. CIRCUIT DE COMMUNICATION  
(PUITS/RÉSERVOIR/HÔTEL DE VILLE): ACHAT  
D'ANTENNES**

**2008-02-35**

**Considérant** que le circuit de communication reliant le puits, le réservoir et l'Hôtel de Ville est une ligne téléphonique de la compagnie Télébec;

**Considérant** la longueur de la ligne et les forts vents dans ces secteurs occasionnent des bris de communication obligeant l'opérateur en eau potable à se rendre directement au puits pour contrôler manuellement les départs de la pompe selon la consommation;

**Considérant** que ce circuit de communication manque de fiabilité et qu'il coûte plus de 200 \$ par mois sans compter le temps homme ;

**Considérant** que la compagnie Automatisation JRT inc., nous offre un système de communication par ondes (antennes) ;

**Considérant** que ce système de communication vaut à dix-neuf mille huit cents dollars (19 800) plus les taxes applicables ;

**En conséquence** il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de retenir la proposition de la compagnie Automatisation JRT inc. et d'acquérir les antennes et les équipements nécessaires au montant de dix-neuf mille huit cents dollars (19 800), plus les taxes applicables. Ledit système de communication doit être fonctionnel avant le 15 mai 2008 et comporter les garanties appropriées assurant son bon fonctionnement.

**6. VENTE : SYSTÈME INFORMATIQUE USAGÉ**

**2008-02-36**

**Considérant** qu'à la session régulière du 5 février dernier, le conseil municipal a mis en vente le système informatique usagé (ordinateur, écran, clavier, souris, imprimante) servant au système d'eau potable ;

**Considérant** que les contribuables intéressés avaient jusqu'au 13 février pour faire connaître leur offre ;

**Considérant** qu'aucune offre ne fut déposée ;

**Considérant** que Monsieur Herman Bolduc, maire, offre cinquante dollars (50) pour ledit système usagé ;

**En conséquence** il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Monsieur Herman Bolduc et de lui vendre le système informatique usagé (ordinateur, écran, clavier, souris, imprimante)

servant au système d'eau potable au montant de cinquante dollars (50). Monsieur Herman Bolduc n'a pas voté sur cette proposition.

## **7. COMITÉ DES LOISIRS :**

### **A) BAC DE VIDANGE SUPPLÉMENTAIRE**

**2008-02-37** **Considérant** qu'en période hivernale la cueillette des ordures est aux deux semaines ;

**Considérant** que le comité des loisirs en période hivernale a un surplus d'ordures dû à l'utilisation de l'Aréna ;

**En conséquence** il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'acquérir et de fournir un bac de vidange supplémentaire pour le comité des Loisirs.

### **B) PUBLICITÉ FÊTE FAMILIALE**

**2008-02-38** **Considérant** que le lancement officiel de la politique familiale aura lieu lors de la Fête familiale organisée par le comité des Loisirs le 16 mars prochain à l'Aréna à compter de 16h30 ;

**Considérant** que la publicité sera faite conjointement par le comité des loisirs et la municipalité;

**En conséquence** il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'acquitter les frais publicitaires.

## **8. RENCONTRE : MONSIEUR CLAUDE MORIN, DÉPUTÉ**

La rencontre avec Monsieur Claude Morin, député, est fixée au 27 février 2008 à 19h00 à l'Hôtel de Ville.

## **9. AUTRES ITEMS**

### **• MISE EN CONFORMITÉ DE L'EAU POTABLE ET CONDUITE DE DIX POUCES**

#### **A) MANUEL D'OPÉRATION**

**2008-02-39** **Considérant** que la firme d'ingénieurs Génivar doit, en vertu des normes du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, réaliser un manuel d'opération pour faciliter l'utilisation des nouveaux équipements par les employés municipaux ;

**En conséquence** il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de mandater la firme d'ingénieurs Génivar pour la réalisation du manuel d'opération tel qu'exigé par le Ministère du Développement durable, de

l'Environnement et des Parcs au montant de deux mille six cents dollars (2600) plus les taxes applicables.

**B) HONORAIRES SUPPLEMENTAIRES DE SURVEILLANCE**

**2008-02-40** Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'acquitter les honoraires supplémentaires de surveillance à la firme d'ingénieurs Génivar au montant de deux mille deux cent quarante-cinq dollars (2245) plus les taxes applicables.

- **PROJET DE RÉFECTION ET PAVAGE - RANG GRAND SHENLEY : DEVIS D'APPELS D'OFFRES / SURVEILLANCE DES TRAVAUX**

**2008-02-41** **Considérant** que pour réaliser les travaux de réfection et de pavage sur 1.7 Km dans le rang Grand Shenley, la municipalité doit procéder à un appel d'offres public ;

**En conséquence** il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de mandater la firme d'ingénieurs Génivar pour la conception du devis d'appel d'offres au montant de deux milles dollars (2000) taxes en sus ainsi que pour la surveillance des travaux au montant approximatif de quatre mille neuf cents dollars (4900) taxes en sus.

- **DEVELOPPEMENT DOMICILIAIRE RUES BOUTIN, ENNIS, PELCHAT : PLAN REVISE**

**2008-02-42** **Considérant** que les plans et devis pour le bouclage des rues Boutin, Ennis et Pelchat doivent être révisés suite à l'adoption d'un nouveau plan de lotissement ;

**En conséquence** il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de mandater la firme d'ingénieurs Génivar pour la révision des plans et devis du bouclage des rues Boutin, Ennis et Pelchat. La municipalité s'engage à transmettre au Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs, l'attestation de conformité signée par un ingénieur à la fin des travaux.

**10. PERIODE DE QUESTIONS**

En l'absence de visiteurs, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

**11. CLOTURE DE LA SESSION**

**2008-02-43** Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de fermer la séance d'ajournement. Il est 21h08.

---

HERMAN BOLDOC, MAIRE

---

EDITH QUIRION, D.G. – SEC.-TRÉS.

